

Casse-tête pour les chercheurs...

Les communes fusionnent, se séparent, changent de nom

Indépendamment de toute fusion ou séparation, des communes mayennaises, ces soixante dernières années, ont changé de nom. Plus précisément, un qualificatif a été ajouté pour éviter les confusions. En voici l'inventaire publié par l'Insee sur son site Internet ⁽¹⁾ :

- 1953 Saint-Aignan devient Saint-Aignan-de-Couptrain.
- 1953 Thorigné devient Thorigné-en-Charnie.
- 1965 Boulay devient Boulay-les-Ifs.
- 1984 Martigné devient Martigné-sur-Mayenne.
- 2008 Livré devient Livré-la-Touche.

Par ailleurs, des fusions simples ou des fusions associations amènent des modifications du nom des communes :

- En 1966, Lassay fusionne avec Courberie. En 1973, La Baroche-Gondouin et Melleray-la-Vallée sont rattachées à Lassay qui devient **Lassay-les-Châteaux**. En 1974, Niort-la-Fontaine est rattachée à Lassay-les-Châteaux mais sans modification du nom adoptée l'année précédente.
- En 1972, Ambrières-le-Grand devient **Ambrières-les-Vallées** suite à sa fusion avec Cigné et La Haie-Traversaine. Cependant, en 1987, Ambrières-les-Vallées se sépare de La Haie-Traversaine qui est rétablie.
- Également en 1972, Lignières-la-Doucelle devient **Lignières-Orgères** suite à sa fusion association avec Orgères-la-Roche (fusion simple en 1987).
- Toujours en 1972, Le Genest devient **Le Genest-Saint-Isle** suite à sa fusion avec Saint-Isle, et Montreuil devient **Montreuil-Poulay** suite à sa fusion avec Poulay (fusion simple en 2007).
- La même année, Le Housseau devient **Le Housseau-Brétignolles** suite à sa fusion avec Brétignolles-le-Moulin.
- En 1973, Les Chapelles est rattachée à Javron qui devient **Javron-les-Chapelles**.
- En outre, Couesmes-en-Froulay devient **Couesmes-Vaucé** suite à sa fusion avec Vaucé. Nuillé-sur-Ouette est rattachée à Soulgé-le-Bruant qui devient **Soulgé-sur-Ouette** (fusion simple en 1980).

- Toujours en 1973, Quelaines devient **Quelaines-Saint-Gault** suite à sa fusion avec Saint-Gault (fusion simple en 1988).
- En 1974, Torcé-en-Charnie devient **Torcé-Viviers-en-Charnie** suite à sa fusion avec Viviers.

Quelques mouvements s'opèrent sans modification du nom de la commune principale :

- En 1972, Pontmain fusionne avec Saint-Ellier-du-Maine et Saint-Mars-sur-la-Futaie... mais reste Pontmain. D'ailleurs, Saint-Ellier-du-Maine et Saint-Mars-sur-la-Futaie sont rétablies en 1983.
- Et en 1990, c'est la fusion association entre Château-Gontier et Bazouges. La fusion simple est acquise en 2006.

Clés pour comprendre...

La loi du 16 juillet 1971 sur les fusions et regroupements de communes, dite « Loi Marcellin », permet aux conseils municipaux des communes désirant fusionner de décider de procéder soit à une fusion simple, soit à une fusion comportant la création d'une ou plusieurs communes associées. Dans ce dernier cas, la loi précise que la création d'une commune associée entraîne de plein droit l'institution d'un maire délégué, la création d'une annexe de la mairie dans laquelle sont notamment établis les actes de l'acte civil concernant les habitants de la commune associée et la création d'une section du centre d'action sociale dotée de la personnalité juridique.

Le texte précise également que le maire délégué remplit dans la commune associée les fonctions d'officier d'état civil et d'officier de police judiciaire. Il peut être chargé, dans la commune associée, de l'exécution des lois et règlements de police et recevoir du maire certaines délégations.

Dans les communes issues d'une fusion comptant moins de 100 000 habitants, le maire délégué préside une commission consultative. Celle-ci, selon la loi, peut se saisir de toute affaire intéressant directement la population ou le territoire de la commune associée et faire des propositions au maire.

Par ailleurs, la « loi Marcellin » indique que le nombre de conseillers municipaux est proportionnel, suivant la règle du plus fort reste, au nombre des électeurs inscrits. De plus, la création d'une commune associée entraîne de plein droit le sectionnement électoral.

⁽¹⁾ – www.insee.fr > Définitions et méthodes > Nomenclatures > Code officiel géographique > Accéder au COG > Historiques des communes depuis 1943.